

N°13/2020 du 04/12/20

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



## COVID-19

- **Zone AEOI – Ralentissement du nombre de nouveaux cas.** Après + 5 % la semaine passée, la croissance du nombre de nouveaux cas hebdomadaires dans la zone AEOI ralentit à + 2 % (+ 14 129 cas contre + 13 831 la semaine passée). Cette tendance est néanmoins plus importante que la tendance mondiale qui ralentit cette semaine (- 3 % contre + 2 % la semaine passée). La hausse du nombre de nouveaux cas hebdomadaires se poursuit en Ouganda (+ 2 277 contre + 1 878 et + 1 723), au Rwanda (+ 252 contre + 226 et +181) et au Soudan (+ 1 565 contre + 1 213 et + 471 les 2 dernières semaines). Au Kenya, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires diminue pour la 2<sup>ème</sup> semaine consécutive (+ 6 201 contre +7 131 et +7 504).
- **Afrique – Disponibilité du vaccin anti-COVID-19, l'UA en pourparlers.** Afin de garantir l'accès au vaccin contre la COVID-19, le Centre africain pour le contrôle et la prévention des maladies, institution de l'Union Africaine (UA), et l'UA seraient en pourparlers avec la Chine et la Russie, notamment pour des essais cliniques. En parallèle, l'Eximbank sud-africaine aurait accepté de financer l'achat de vaccins à hauteur de 5 Mds USD. La Banque Mondiale, quant à elle, a dédié 12 Mds USD dans le cadre du fonds d'achats de vaccins pour l'ensemble des pays en développement. En effet, le programme COVAX de l'OMS, lancé en avril dernier pour permettre un accès aux diagnostics, traitements et vaccins contre la COVID-19, ne pourrait couvrir que 20 % de la population (contre les 60 % requis pour obtenir l'immunité collective).
- **Kenya – Doublement du taux de chômage en 6 mois.** Selon la Banque Mondiale, le taux de chômage serait passé de 5,2% en mars 2020 à 10,4% en octobre 2020. Il aurait culminé à 21% en juin 2020. L'augmentation marquée du chômage est également visible dans les données administratives officielles du secteur qui font état d'une baisse du nombre d'employés formels du secteur privé qui déposent des déclarations de revenus. Par ailleurs, la pandémie a entraîné de nombreux adultes à quitter la population active, découragés par le manque d'emplois disponibles ou en incapacité à chercher activement du travail en raison des conditions socio-économiques liées à la crise COVID-19 : le taux d'activité serait ainsi passé de 75 % fin 2019 à 61 % début juillet. L'emploi des jeunes et le soutien aux entreprises en difficultés constituent désormais les principales priorités du gouvernement en cette période de reprise d'activité.

## Points notables d'actualité générale

- **Kenya – Révision de la stratégie du gouvernement pour l'atteinte des objectifs de Vision 2030.** Lancé en 2008, le plan Kenya Vision 2030 vise à faire du Kenya un pays à revenu intermédiaire, reposant principalement sur le Big Four Agenda : l'industrie manufacturière, le logement abordable, les soins de santé universels et la sécurité alimentaire. Alors qu'il reste moins de 10 ans pour atteindre les objectifs, le nouveau directeur général de Vision 2030, Isaac Mwirigi, a déclaré que le plan allait être révisé avant la fin d'année 2020, en étroite collaboration avec le National Treasury.

- **Ethiopie, Soudan – L'ONU confirme un besoin supplémentaire de 150 MUSD pour venir en aide aux réfugiés éthiopiens.** Alors que le premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, a annoncé la « chute » de la capitale du Tigré, Mekele, deux jours après le lancement de l'offensive, l'ONU a annoncé un besoin de 150 MUSD d'aide pour faire face à l'arrivée de réfugiés éthiopiens en provenance du Tigré au Soudan. En raison des dysfonctionnements logistiques entraînés par le conflit, les ONG sur place ne disposeraient que de 5 jours de vivres pour subvenir aux besoins de 96 000 réfugiés au Soudan et en Éthiopie. Le 25 novembre, 42 600 demandeurs d'asile avaient été recensés au Soudan, dont 45 % d'enfants.
- **Soudan – Organisation d'un recensement général, incluant un recensement agricole.** En prévision des prochaines élections qui devraient avoir lieu au premier trimestre 2024, les autorités soudanaises souhaitent lancer un recensement préalable de la population accompagné d'un recensement agricole (incluant les effectifs d'animaux et le secteur forestier et de la pêche). Le coût total de ce recensement, qui sera conduit par le Central Bureau of Statistics (CBoS), est estimé à 194 MUSD pour la composante population et à 112 MUSD pour la composante agricole. Sur cette 2<sup>ème</sup> composante, 58 MUSD seront apportés par le gouvernement du Soudan et 28 MUSD par un don de la BAD (Banque Africaine de Développement). Ce projet sera soutenu également par la FAO (500 kUSD pour la rédaction du document cadre), l'USAID (assistance technique du CBoS) et la Banque Mondiale (formation des enquêteurs). 26 MUSD de financements sont encore à trouver. Compte tenu de l'étendue du pays, 40 % du budget total du recensement sera dédié au recrutement de l'équipe chargée de la collecte des données.
- **Somalie – Signature avec la France d'un accord bilatéral de réorganisation de la dette.** Le 26 novembre à Mogadiscio, la France et la Somalie ont signé un accord de restructuration de la dette publique extérieure somalienne, rendu possible par l'atteinte du point de décision dans le cadre de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE). Cet accord bilatéral vise à l'annulation de 258 M€ de créance commerciale auprès de la France, 4<sup>ème</sup> créancier bilatéral du pays, et contribuera ainsi au financement de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté de la Somalie. Si le pays continue de mettre en œuvre de manière satisfaisante le programme de réformes prévues dans le cadre du programme FMI, les représentants des membres du Club de Paris se sont engagés à accorder la part restante de l'allègement de dette prévu dans le cadre de l'initiative PPTTE dès que la Somalie aura atteint le Point d'Accomplissement.

## Actualités agricoles

---

- **Ouganda – Des récoltes plus importantes que prévues, mais des tensions alimentaires localisées.** Dans les zones rurales, où la 2<sup>ème</sup> saison de récolte est en cours, la production agricole devrait être plus importante que prévue (plantations plus importantes, précipitations favorables). Toutefois, certaines régions devraient connaître des pertes de récolte compte tenu de précipitations trop abondantes et des inondations dans le Sud-Ouest et le Nord du pays. Alors que les marchés aux bestiaux n'ont rouvert que fin novembre, les revenus des éleveurs sont bien en-deçà de la normale. En novembre, le PAM a par ailleurs repris les repas scolaires aux enfants autorisés à reprendre l'école et a remis des rations à emporter pour plus de 110 000 non autorisés à retourner en classe. Dans les villes, l'amélioration relative du pouvoir d'achat, conjuguée à l'augmentation de l'activité économique, continue d'améliorer l'accès à la nourriture des ménages pauvres. Compte tenu des récoltes en cours, l'augmentation de l'offre nationale, conjuguée à une demande locale et régionale toujours inférieure à la normale, continuerait néanmoins de faire baisser les prix de détail des aliments de base.
- **Madagascar – Le montant des redevances liées à la pêche a augmenté en 2020.** Lors de la présentation du Bilan de la pêche pour l'année 2020, le directeur général de la pêche et de l'aquaculture a annoncé que, si au cours de l'année 2020, le nombre de permis a diminué par rapport à 2019 en raison de la crise sanitaire, les redevances liées à la pêche ont cependant augmenté, atteignant un total de 1,5 Mds d'Ariary (0,3 M€) contre 1,3 Mds en 2019 et 1,2 Mds en 2018. Selon le directeur général, cette augmentation s'explique par l'amélioration de la gouvernance et des systèmes de perception. La préparation de la campagne de pêche 2021 est maintenant lancée et la délivrance des permis de collecte se fera désormais au niveau d'un guichet unique.

## Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

- **Kenya – Lancement d'une stratégie marketing pour les exportations horticoles.** Afin de stimuler les exportations et les accroître de 10% d'ici fin 2021, les acteurs kenyans du secteur horticole ont lancé une stratégie de communication sur une période d'un an. Selon la Kenya Export Promotion and Branding Agency (KEPROBA), la stratégie visera les exportations horticoles vers la Chine, l'UE, la Grande-Bretagne, l'Australie, les Émirats arabes unis, la Russie et les États-Unis. Cette stratégie résulte d'une collaboration entre l'agence KEPROBA, le Kenya Flower Council (KFC), le Fresh Produce Consortium of Kenya (FPC), Kenya Airways et la Fresh Produce Exporters Association of Kenya (FPEAK).
- **Kenya – Reprise des exportations de mangues vers l'UE.** Après un blocage de 5 ans, le Kenya devrait reprendre l'exportation de mangues vers l'UE d'ici la fin d'année. Le directeur des productions horticoles de l'AFA (Agriculture and Food Authority) a annoncé que le pays était parvenu à contrôler les mouches de fruits en mettant en place des « Pest Free Zones », zones non affectées par la mouche du fruit et permettant ainsi tout mise en quarantaine.
- **Kenya – Prolongement jusqu'en 2022 des mesures de sauvegarde de la COMESA pour le sucre.** Le Marché commun d'Afrique australe et orientale (COMESA) vient d'accorder, pour deux années supplémentaires, des limitations d'importation de sucre au Kenya. Cette mesure plafonne à 350 000 T le stock de sucre que le Kenya peut acheter auprès des pays de la COMESA. Cette disposition doit permettre de relancer l'industrie sucrière en réduisant ses achats au sein de la COMESA et mieux se préparer à la concurrence des autres pays.
- **Tanzanie – L'aménagement du port de Tanga est en cours.** Le «STAR EOS», navire long de 200 mètres et de plus de 55 000 tonnes, a accosté le jeudi 26 novembre 2020 sur le quai N°1 de Tanga Terminal après l'achèvement de la première phase du projet d'expansion du deuxième plus grand port de Tanzanie. Il s'agit du plus grand navire jamais accueilli au port de Tanga. Le directeur par intérim M. Donald Ngaile a déclaré que le port avait commencé à traiter de gros navires, décongestionnant ainsi le port de Dar es Salam tout en réduisant la période de transport vers le circuit nord. L'amélioration du port de Tanga réduira le coût des affaires pour les commerçants des régions du Kilimandjaro, Arusha, Manyara et Tanga ainsi que pour ceux des pays voisins. Par ailleurs, le gouvernement tanzanien et le groupe Total ont déjà signé l'accord-cadre pour la construction de l'oléoduc, East African Crude Oil Pipeline (EACOP), qui acheminera le pétrole brut d'Ouganda vers le port de Tanga en Tanzanie. La réussite du méga projet était également liée à la valorisation des capacités du port de Tanga.

\*\*\*\*\*

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :  
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi  
à l'adresse : [www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya](http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya)



**Auteur :** Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

**Copyright :** Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional du Nairobi (adresser les demandes à [vincent.abt@dgtrésor.gouv.fr](mailto:vincent.abt@dgtrésor.gouv.fr))

**Clause de non-responsabilité :** Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

**Abonnement par email :** [vincent.abt@dgtrésor.gouv.fr](mailto:vincent.abt@dgtrésor.gouv.fr)

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.

  
**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*